



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, le 17 octobre 2019

5^{EME} RDV 2019 : LE CONTRAT A DUREE DETERMINEE LE MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019 - 18H

« **LES MERCREDIS DU DROIT** » est l'événement incontournable de l'accès à une information juridique fiable et de qualité visant à favoriser l'accès au droit pour tous. Ouverts à tout public et destinés à échanger sur des thématiques du quotidien, ces rendez-vous sous forme de conférences (5/an) sont organisés par l'ordre des avocats de Nantes et animés par des avocats du barreau.

Prochaine conférence le mercredi 27 novembre 2019 sur le contrat à durée déterminée (CDD)

Date et lieu : mercredi 27 novembre à 18h à la maison de l'avocat

Intervenants :

- Maître Marilia DURAND, avocate au barreau de Nantes
- Maître Camille CLOAREC, avocate au barreau de Nantes

Thématique :

Le contrat à durée déterminée, un contrat exceptionnel ? C'est en effet ce qu'indique le code du travail français. Le CDD doit être conditionné à l'exécution d'une tâche précise et temporaire, et seulement dans les cas prévus par la loi. Pourtant, 12% des salariés travaillaient dans le cadre d'un CDD en 2017, sans compter les intérimaires.

A l'occasion du dernier mercredi du droit de l'année, deux avocates du barreau de Nantes aborderont avec vous l'ensemble des éléments qui concernent ce contrat. Il s'agira notamment d'expliquer ses différentes clauses, ses spécificités, d'évoquer sa durée maximale et le nombre de renouvellements possibles.

Cette rencontre permettra aussi d'échanger sur le statut d'un salarié titulaire d'un CDD et sur les droits dont il dispose.

Que l'on soit employeur ou salarié, l'objectif est simple : connaître les règles et formalités à respecter pour conclure ce type de contrat.

Inscription préalable recommandée sur le site lesmercredisdudroit.fr



Le Barreau de Nantes regroupe 1 100 avocats, dont 60% de femmes. Il est le plus grand barreau du grand ouest et le 10^e barreau en nombre d'avocats au niveau national. L'ordre des avocats de Nantes est un organisme professionnel, administratif et juridictionnel de défense et de régulation de la profession des avocats, il soutient de nombreuses initiatives permettant l'accès au droit et la défense de tous.

Pour en savoir plus, consultez le site Internet : www.barreaunantes.fr et suivez-nous sur les réseaux sociaux :
Twitter : barreaunantes // **YouTube** : Barreau de Nantes // **Facebook** : Les Mercredis du Droit